

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 31 juillet 2020

Covid-19 : face à une recrudescence des contaminations, le préfet du Rhône et le directeur de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes appellent au respect des gestes barrières

Depuis plusieurs jours, il est constaté une recrudescence des contaminations au Covid-19 sur l'ensemble du territoire national, y compris en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Rhône. Face à ce constat, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, et le Dr Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appellent à la responsabilité des citoyens dans l'application des gestes barrières qui doivent impérativement être respectés.

Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus est dans l'obligation de porter un masque dans les lieux publics clos. Dans les autres lieux publics, en plein air, son utilisation est également fortement recommandée tout comme dans les rassemblements privés mais également dans les entreprises qui sont le lieu de plusieurs contaminations.

Au-delà du seul port du masque, la lutte contre la circulation du virus impose de respecter l'ensemble des gestes barrières :

- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Dès les premiers symptômes (toux, fièvre, nez qui coule, perte du goût ou de l'odorat), il convient d'appeler son médecin et de s'isoler chez soi. Dans ce cas, il est impératif de prendre un rendez-vous pour un dépistage en se présentant avec sa carte Vitale tout en portant un masque. Si le test est positif, le porteur du Covid-19 doit rester isolé jusqu'à sa guérison complète.

En cas de doute, les citoyens peuvent appeler le 0 800 130 000. Ce numéro vert est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les services de l'État restent pleinement mobilisés pour lutter contre la propagation du virus.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Kamel AMEROUCHE – 06 47 80 82 86

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.60.60 – <http://www.rhone.gouv.fr>